



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Ministre d'Etat

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE D'ETAT LORS DE LA RENCONTRE
STRATÉGIQUE AVEC LE SECTEUR PRIVÉ SUR LE RGPH-2**

**Monsieur le Président de la Chambre de Commerce Internationale
de la RDC (CCI-RDC) ;**

**Monsieur l'Administrateur Délégué de la Confédération des Petites
et Moyennes entreprises du Congo (COPEMECO) ;**

**Monsieur le Président National de la Fédération Nationale des
Artisans, Petites et Moyennes Entreprises du Congo (FENAPEC).**

**Madame la Présidente de la Commission Nationale des Jeunes
entrepreneures de la FEC (CNJE-FEC) ;**

**Monsieur le Coordonnateur de la Fédération des Jeunes
Entrepreneurs du Congo (FNJEC) ;**

**Mesdames et Messieurs les chefs d'Entreprises,
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur de m'entretenir avec vous ce jour. Je tiens à vous remercier pour votre engagement constant en faveur du développement économique et social de notre pays. Nous sommes réunis autour d'une ambition nationale : le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2).

Plus de 42 ans après l'unique recensement de 1984, le Gouvernement fait de cette opération une priorité. Il ne s'agit pas d'un simple décompte démographique, mais d'un investissement dans la connaissance, levier indispensable à toute politique publique moderne. Ces données nous permettront, en tant qu'État, de planifier les infrastructures et d'optimiser la répartition des ressources.

La réussite de cette entreprise nationale dépasse le cadre étatique. Dans une économie moderne, l'information statistique est le socle de la performance privée. Si l'État a besoin de ces données pour gouverner, vos entreprises en ont besoin pour prospérer. C'est précisément dans cette logique de synergie que les résultats du RGPH-2 se transformeront en un outil d'aide à la décision stratégique pour vos organisations.

Permettez-moi de décliner cet impact concret sur vos activités à travers quatre axes majeurs :

i) En matière de planification stratégique : En disposant d'une connaissance fine du marché, vous pourrez planifier vos investissements à long terme et aligner vos capacités de production sur les réalités des consommateurs.

ii) En matière de cartographie du secteur privé : Grâce à la cartographie numérique, nous identifierons les zones où se concentrent plus de 70% des ménages congolais. Cela permettra à vos organisations de mieux conseiller vos membres sur l'implantation de leurs activités, favorisant un maillage territorial plus efficient.

iii) Pour le dialogue public-privé : Le RGPH-2 constituera une base factuelle commune. Nous disposerons enfin d'un langage statistique partagé pour discuter des régulations, des incitations fiscales et des politiques de développement, renforçant ainsi la transparence et la confiance mutuelle entre l'État et le secteur privé.

iv) Pour l'analyse du marché de l'emploi : En croisant les données sur une population où plus de 68% des citoyens ont moins de 25 ans, nous pourrions, avec vous, mieux anticiper les besoins en compétences et favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, tout en intégrant la dimension cruciale de l'emploi des jeunes, conformément à la vision du Gouvernement soutenue par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Au-delà de ces outils stratégiques, je souhaite insister sur un levier de transformation majeur : la formalisation de notre économie. En identifiant les acteurs économiques invisibles et en comprenant la structure réelle de l'activité sur le territoire, le recensement facilitera la transition du secteur informel vers le formel. Ce processus est essentiel pour élargir l'assiette fiscale de notre pays et renforcer, mécaniquement, la mobilisation des recettes domestiques nécessaires au développement.

La réussite du RGPH-2 est, fondamentalement, celle du secteur privé congolais. En soutenant cette opération, vous participez à l'émergence d'un environnement plus prévisible, plus attractif et propice à l'investissement. Pour concrétiser cet engagement partenarial, je suggère que vous mobilisiez vos membres autour de quatre axes stratégiques :

- La facilitation opérationnelle : Faciliter, dans le respect de vos impératifs de sécurité et de confidentialité, l'accès des agents recenseurs à vos sites industriels, commerciaux et centres d'exploitation.
- La collaboration technique : Apporter votre expertise terrain pour enrichir notre cartographie économique et assurer une visibilité précise de nos tissus productifs sur l'ensemble du territoire national.
- La sensibilisation et la communication : Relayer massivement l'importance du RGPH-2 auprès de vos milliers d'employés et collaborateurs, garantissant ainsi une participation pleine et entière à l'opération.
- L'insertion des jeunes : Créer des passerelles entre les données du recensement et vos programmes de recrutement ou de stage, afin d'offrir des opportunités concrètes aux jeunes talents identifiés lors de cette vaste opération nationale.

Je suis convaincu que les organisations patronales que vous êtes, sauront répondre présentes à cet appel patriotique et mettre votre leadership au service de cette grande ambition nationale. Ensemble, faisons du RGPH-2 un succès collectif.

Comme nous le disons au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement,

Tous engagés,

Tous mobilisés,

Pour planifier,

Pour moderniser,

Et pour transformer des vies.

Je vous remercie.